ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladies mentales

Question écrite n° 75719

Texte de la question

M. Pierre Micaux souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la pratique de la sismothérapie en milieu psychiatrique. Il apparaît incontestable que cet acte médical impliquant l'administration d'électrochocs occasionne des troubles graves tels que confusion, perte de mémoire, traumatismes physiques et dommages irréversibles du cerveau. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions quant au développement de cette pratique et s'il entend prendre des dispositions visant à en restreindre sinon à en interdire l'usage.

Données clés

Auteur : M. Pierre Micaux
Circonscription : Aube (1re circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75719
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2171